



**COORDINATION DES SYNDICATS CGT**

GROUPE TOTAL

[www.cgtotal.fr](http://www.cgtotal.fr)

tel. : 01.47.44.69.38 – 06.17.82.59.06



La Défense, le 15 mars 2016

## **APPEL A LA MOBILISATION**

### **CONTRE LE PROJET DE LOI DE REFORME DU CODE DU TRAVAIL**

**APRES LES PREMIERS RECULS DU GOUVERNEMENT, NOUS DEVONS MAINTENIR LA PRESSION !**

**LA CGT du GROUPE TOTAL APPELLE A POURSUIVRE LA MOBILISATION DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS ET A PARTICIPER MASSIVEMENT AUX RASSEMBLEMENTS QUI AURONT LIEU PARTOUT EN FRANCE LES 24 ET 31 MARS POUR EXIGER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI « EL KHOMRI »**

Hier, Manuel VALLS recevait les organisations syndicales et les organisations étudiantes - écartant au passage les lycéens- pour faire des propositions d'évolution de la loi travail, suite à la pseudo-concertation de la semaine dernière.

La démarche unitaire et intergénérationnelle à laquelle participe la CGT, ainsi que les fortes mobilisations du 9 mars, ont mis la pression sur le gouvernement contraint à modifier certains articles de son projet de loi.

Ce rétropédalage du gouvernement est à mettre à l'actif de la mobilisation, des salariés, des jeunes et des citoyens. Pour autant, dans ce contexte de régression sociale et de chômage persistant, les désaccords de fonds restent ! Les déséquilibres et inégalités de traitement sur les droits des salariés en fonction des entreprises ainsi que la remise en cause de la représentation syndicale restent la philosophie générale de ce texte. A chaque entreprise son propre code du travail !

Les licenciements seront facilités indépendamment de la réalité financière et économique des groupes internationaux. C'est la porte ouverte à la multiplication des licenciements boursiers.

La CGT réaffirme qu'il faut retirer le texte de projet de loi, et ouvrir de réelles négociations avec les organisations syndicales et les organisations de jeunesse. La CGT porte des propositions concrètes pour un code du travail du 21ème siècle garant de nouveaux droits pour les salariés sécurisant notamment les parcours professionnels.

La CGT réaffirme qu'il faut augmenter les salaires et pensions, développer l'emploi, améliorer les conditions de travail et construire des garanties collectives de haut niveau pour les salariés, précaires, jeunes et retraités, en taxant une partie des dividendes versés.

Plus de 70% des français rejettent ce projet de loi, c'est maintenant dans les entreprises et dans la rue que doivent se mobiliser massivement les différentes générations de salariés et de citoyens.

**Rendez-vous dans les diverses initiatives du 24 mars et tous mobilisés dans la grève et les manifestations le 31 mars !**